



Assurance PLAISANCE
n° AR 877 173

M JACQUELIN CHRISTIAN
2 BELLE CHASSE
85390 CHAVAGNES LES REDOUX

Attestation d'assurance navigation de plaisance

Paris, le 25 février 2024

Generali Iard atteste que l'assuré

M JACQUELIN CHRISTIAN
2 BELLE CHASSE
85390 CHAVAGNES LES REDOUX

est titulaire du contrat PLAISANCE n° AR 877 173 qui garantit le bateau de plaisance :

- **MAIGAB**
- marque : **JEANNEAU**
- modèle : **SUN FAST 3200**

contre les risques suivants :

- dommages causés par le bateau aux ouvrages du port,
- renflouement et retraitement de l'épave en cas de naufrage à l'intérieur du port et du chenal d'accès,
- dommages corporels et matériels causés aux tiers par le bateau et engageant la responsabilité civile de son propriétaire.

La présente attestation est valable du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit au cours de cette période.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Karim BOUCHEMA
Directeur des Opérations